



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



| SOMMAIRE |

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	p. 4
1. UN TERRITOIRE ATTRACTIF	p. 5
2. L'INSTITUTION	
2.1 Le bureau communautaire	p. 7
2.2 Le conseil communautaire	p. 8
2.3 Les Ressources Humaines	p. 11
2.4 Les résultats financiers	p. 13
2.5 Le fonctionnement de l'institution	p. 15
3. L'ACTION DE L'AGGLOMÉRATION	
3.1 L'aménagement du territoire	p. 18
3.2 Une gestion de l'habitat solidaire	p. 20
3.3 Les équipements du territoire	p. 22
3.4 La politique sociale au sein du territoire	p. 22
4. UNE STRATÉGIE TERRITORIALE PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX ÉCOLOGIQUE	
4.1 Un accent mis sur le traitement des déchets	p. 24
4.2 La gestion de l'eau sur le territoire	p. 26
5. UN TERRITOIRE QUI SOUTIENT LA CULTURE ET LE SPORT	
5.1 L'enseignement et l'éducation artistique	p. 27
5.2 La MAM un outil culturel au service d'un public large	p. 29
5.3 Le sport au sein de l'agglomération	p. 30
6. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	
6.1 L'économie levier essentiel pour l'Agglomération	p. 32
6.2 Accompagner les forces économiques du territoire	p. 32
6.3 Animer et promouvoir le territoire	p. 33
6.4 L'emploi au cœur du projet de soutien des acteurs économiques	p. 33
6.5 Soutenir les filières d'aujourd'hui et de demain	p. 34
6.6 La Formation, l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante	p. 34
6.7 L'attractivité touristique du territoire	p. 35

LA DYNAMIQUE EST EN ORDRE DE MARCHE !

C'est une réalité. Clairement visible, depuis la mise en place du projet de territoire. L'Agglo Béziers Méditerranée suit son fil d'Ariane : relever le Biterrois et être au plus près des habitants dans leur quotidien. Au fil des années, plus nous déroulons nos projets et nos actions, plus l'Agglo devient une collectivité qui pèse de tout son poids dans la grande région Occitanie/Pyrenées-Méditerranée.

L'année 2018 n'a pas dérogé à la règle. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour accentuer davantage la dynamique du territoire. D'un point de vue touristique d'abord avec les animations sur le site de Fonseranes durant les ailes de saison, mais également l'été. Des milliers de personnes ont assisté aux spectacles, ateliers, marchés artisanaux, concerts que l'Agglo proposait. Dans le centre-ville et nos villages aussi, avec le florilège de sorties et autres balades contées organisées par l'Office de Tourisme communautaire.

Nos parcs d'activités économiques se remplissent et se développent. Des entreprises et des start-up à l'avenir prometteur s'implantent chez nous. Et nous les accompagnons quotidiennement dans leur essor.

Côté enseignement supérieur, notre engagement auprès des étudiants n'a pas failli, nous avons soutenu l'IUT ainsi que des écoles proposant des formations diplômantes et porteuses sur le marché du travail actuel. Car c'est en offrant des cursus adaptés à la réalité du terrain que nos jeunes arrêteront de s'expatrier pour trouver un emploi.

Pour bien vivre dans un territoire, il faut également créer toutes les conditions possibles pour atteindre ce dessein. Avec l'emploi, l'habitat reste l'une de nos priorités. Grâce à nos partenaires et avec le financement de l'État, l'Agglo a bataillé pour entreprendre une métamorphose dans ses quartiers prioritaires, en centre-ville et à la Devèze. C'est désormais acté. Et comme il n'est plus acceptable de vivre dans une habitation indigne, vétuste, mal isolée ou insalubre, notre Maison de l'habitat a elle aussi redoublé d'efforts pour suivre les habitants de A à Z dans leur projet de réhabilitation et/ou d'adaptation de logement.

Être à vos côtés, c'est aussi aider ceux qui en ont le plus besoin, quel que soit le domaine. Un panel d'actions ont ainsi permis de soutenir les publics les plus fragiles, via la prévention ou des animations qui créent du lien social.

Parallèlement, les projets d'envergure au service de tous ont continué dans leur lancée et sont en voie de concrétisation ou d'achèvement. La liste est longue : un nouveau réseau de transports avec des bus « écolos » roulant au GNV et des fréquences de passages accrues ; un pôle entrepreneurial pour booster et épauler nos graines d'entrepreneurs ; un palais des sports pour accueillir des compétitions de haut niveau et nos sportifs ou scolaires locaux ; une mise en réseau de nos médiathèques pour que la culture soit accessible à tous dans nos 17 communes ; la préservation du joyau naturel des Orpellières pour souligner sa beauté sauvage et sensibiliser les visiteurs ; la requalification des ports Béziers Méditerranée pour offrir des équipements modernes et d'une plus grande capacité. Sans oublier la piscine du Sud, dénommée Alfred Nakache, qui, à l'aune de 2020, recevra des compétitions nationales tout en enseignant la nage aux élèves et tout-petits et en proposant des espaces ludiques.

Au cœur de la Région Occitanie et de l'Arc méditerranéen, la métropole d'équilibre territoriale biterroise se situe à la confluence des métropoles de Toulouse et de Montpellier.

Le Président de l'Agglomération
Béziers Méditerranée

1. UN TERRITOIRE ATTRACTIF

AU CŒUR DE LA RÉGION OCCITANIE ET DE L'ARC MÉDITERRANÉEN, LA MÉTROPOLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIALE BITERROISE SE SITUE À LA CONFLUENCE DES MÉTROPOLES DE TOULOUSE ET DE MONTPELLIER.

Une position géographique stratégique

Parfaitement relié au moyen d'un réseau multimodal dense, le territoire bénéficie de dessertes routières (A9, A75, A61), portuaires, ferroviaires (actuelle ligne TGV et future ligne LGV Bruxelles Barcelone), aéroportuaires. De nombreuses voies cyclables et chemins pédestres maillent également le territoire.

233 00
PASSAGERS À L'AÉROPORT
BÉZIERS CAP-D'AGDE -
HÉRAULT OCCITANIE, 8 LIGNES

3 PORTS
DE PLAISANCE

120 kms
D'ITINÉRAIRES CYCLABLES
ET 41 KMS DE SENTIERS
PÉDESTRES LABELLISÉS

28
LIGNES DE BUS

Chiffres clés du territoire

Un territoire biterrois de **274 849** habitants en 2018 (périmètre du SCOT).

17 communes sur 303 km²

66% d'actifs de 15 à 64 ans dont 9,4 % de cadres

9% d'étudiants

36,2% des ménages sont des couples avec enfants

33,3% de la population a moins de 30 ans

+1,4% Taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2015 (contre 0,9 % en Occitanie)



Une économie dynamique

Béziers Méditerranée se positionne comme le 2^{ème} bassin industriel d'Occitanie avec un tissu économique structuré autour de cinq filières à fort potentiel : viticulture, mécanique et travail des métaux, logistique et transport, emballage et conditionnement, et le secteur des énergies renouvelables. Pour autant, le commerce n'est pas en reste : le bassin commercial de Béziers, regroupe 2 500 commerces et totalise un chiffre d'affaires de 968 millions d'euros. Ce sont donc au total :

- 5 identités viticoles, 54 exploitations viticoles, 6 caves coopératives,
- Une filière industrielle mécanique de plus de 150 entreprises pour 4 500 emplois,
- Un territoire reconnu « Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) avec un fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables,
- La présence de logisticiens de renommée internationale.





Béziers Méditerranée propose aux entreprises une offre complète d'infrastructures et un réseau d'acteurs uniques par sa concentration. Cet écosystème permet d'attirer, de développer et de fidéliser des entreprises de toute taille et tous secteurs, avec pas moins de :

13 parcs d'activité économique,

17 577 établissements,

37% des établissements implantés ayant plus de 10 ans,

1 pépinière d'entreprise dédiée à l'innovation et un hôtel d'entreprises.

Un cadre de vie et un patrimoine exceptionnel

Le centre-ville de Béziers est classé deuxième secteur sauvegardé le plus grand de France. Avec le Canal du Midi de Pierre-Paul Riquet, classé au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, le site des neuf écluses de

Fonseranes, le littoral maritime préservé et protégé, font de Béziers Méditerranée un territoire remarquable au patrimoine naturel et historique riches attirant davantage de fréquentation et comptabilisant :

450 000 visiteurs par an sur le site des neuf écluses de Fonséranes,

1 518 900 nuitées en hébergements marchands en 2018,

75 380 lits touristiques.

Avec une moyenne de 302 jours d'ensoleillement par an et un haut niveau de qualité de services, Béziers Méditerranée constitue un lieu de vie exceptionnel au sud de la France.

- Un marché immobilier proposant une large gamme de biens à des prix attractifs,
- Un territoire doté d'un excellent niveau d'équipements de santé,
- Une politique culturelle ambitieuse, notamment avec son conservatoire à rayonnement départemental et une médiathèque à rayonnement territorial,
- **Une offre de formations supérieures étendue.**



2. L'INSTITUTION

2.1 - BUREAU COMMUNAUTAIRE



| Frédéric Lacas |
Président
Maire de Sérignan



| Florence Taillade |
*1^{er} Vice-présidente
Déléguée au Tourisme, aux
Équipements structurants
à vocation touristique et à la gestion
des Ports Béziers -Méditerranée
1^{ère} adjointe au Maire de Valras-Plage*



| Robert Ménard |
*2^{ème} Vice-président
Délégué à l'Habitat, au Logement
et au Renouvellement urbain
Maire de Béziers*



| Alain Romero |
*3^{ème} Vice-président
Délégué aux Ressources Humaines,
à la Démocratie participative,
et au suivi des Fonds européens
et à la prospective territoriale
Maire d'Espondeilhan*



| Alain Biola |
*4^{ème} Vice-président
Délégué à la Formation
et au Numérique
Maire de Bassan*



| Bernard Auriol |
*5^{ème} Vice-président
Délégué à l'Eau, à l'Assainissement
et à l'Aménagement de l'espace
Maire de Sauvian*



| Christophe Thomas |
*6^{ème} Vice-président
Délégué à l'Economie
et à l'Emploi
Maire de Servian*



| Robert Gely |
*7^{ème} Vice-président
Délégué aux Finances
Maire de Lieuran-lès-Béziers*



| Jean-Paul Galonnier |
*8^{ème} Vice-président
Délégué à la Prévention
de la Délinquance - Sécurité -
Médiation, et aux Sports
Maire de Villeneuve-lès-Béziers*



| Gérard Gautier |

*9^{ème} Vice-président
Délégué à l'Accueil des Gens du Voyage
Maire de Cers*



| Gérard Abella |

*10^{ème} Vice-président
Délégué aux Energies, au Climat
et à la Transition énergétique
Maire de Boujan-sur-Libron*



| Jean-Claude Renau |

*11^{ème} Vice-président
Délégué à la Gestion des déchets
Maire de Lignan-sur-Orb*



| Elisabeth Pissarro |

*12^{ème} Vice-présidente
Délégué au Développement du Commerce
et de l'Artisanat en coeurs de villes
3^{ème} adjointe au Maire de Béziers*



| Dominique Bigari |

*13^{ème} Vice-président
Délégué à la Viticulture
et à l'Agriculture
1^{er} adjoint au Maire de Corneilhan*



| Claude Allingri |

*14^{ème} Vice-président
Délégué aux Transports
et aux Déplacements
Maire de Montblanc*



| Michel Loup |

*15^{ème} Vice-président
Délégué à la Politique de la Ville
Maire de Valros*



| Gérard Boyer |

*Conseiller Communautaire
Délégué à la Santé
Maire de Coulobres*



| Jean-Michel Du Plaa |

*Conseiller Communautaire
Délégué à la Culture
et à l'Éducation
Conseiller municipal à Béziers*



| Pascal Resplandy |

*Conseiller Communautaire
Délégué à la Commande publique,
aux Affaires juridiques, au Contrôle
de gestion et aux Systèmes d'informations
Conseiller municipal à Béziers*



| Régis Vidal |

*Conseiller Communautaire
Délégué à l'Accessibilité, la Voirie,
la Gestion du patrimoine mobilier
et immobilier
Maire d'Alignan-du-vent*

2.2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE



| Nourredine Abid |
Conseiller Municipal
Béziers



| Gérard Angeli |
10^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Viviane Baude-Toussaint |
4^{ème} Adjointe au Maire
Servian



| Didier Bresson |
4^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Henri Cabanel |
Conseiller Municipal
Servian



| Adil Choukri Touri |
Conseiller Municipal
Béziers



| Aimé Couquet |
Conseiller Municipal
Béziers



| Benoît d'Abbadie |
2^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Nataly Dartiguelongue |
Conseillère Municipale
Béziers



| Caroline Deschamps |
7^{ème} Adjointe au Maire
Béziers



| Odette Dorier |
9^{ème} Adjointe au Maire
Béziers



| Jacques Dupin |
1^{er} Adjoint au Maire
Sérignan



| Bénédicte Firmin |
11^{ème} Adjointe au Maire
Béziers



| Alberte Frey |
5^{ème} Adjointe au Maire
Béziers



| Claude Geisen |
6^{ème} Adjoint au Maire
Sérignan
| Marie Gimeno |



3^{ème} Adjointe au Maire
Sauvian



| Jacques Granier |
2^{ème} Adjoint au Maire
Valras-Plage



| Michel Herail |
8^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Agnès Jullian |
Conseillère Municipale
Béziers



| Pascale Lauge |
13^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Jean-Pierre Marc |
Conseiller Municipal
Villeneuve-les-Béziers



| Yvon Martinez |
Conseiller Municipal
Béziers



| Michèle Miller |
2^{ème} Adjointe au Maire
Boujan-sur-Libron



| Michel Moulin |
6^{ème} Adjoint au Maire
Béziers



| Magali Palermo |
5^{ème} Adjointe au Maire
Sérignan



| Daniel Paredes |
Conseiller Municipal
Béziers



| Claude Patin |
2^{ème} Adjoint au Maire
Sauvian



| Perrine Pelaez |
Conseillère Municipale
Béziers



| François Perniola |
Conseiller Municipal
Béziers



| Roselyne Pesteil |
2^{ème} Adjointe au Maire
Sérignan



| Natalia Petitjean |
4^{ème} Adjointe au Maire
Lignan-sur-Orb



| Laurence Rul |
Conseillère Municipale
Béziers



| Annie Schmitt |
1^{ère} Adjointe au Maire
Béziers



| Catherine Vandroy |
Conseillère Municipale
Béziers



| Luc Zenon |
12^{ème} Adjoint au Maire
Béziers

2.3 - LES RESSOURCES HUMAINES

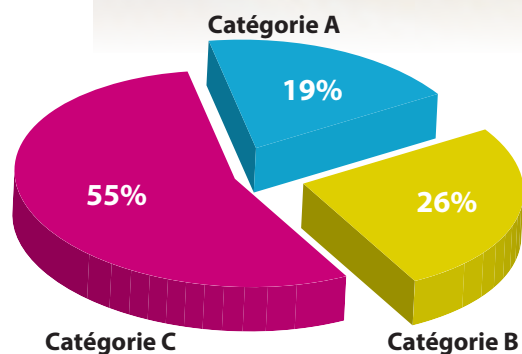
Comme dans nombre de collectivités, l'Agglo connaît une évolution lente de sa masse salariale qui reste maîtrisée. Celle-ci est répartie selon différents critères d'appréciation :

Les effectifs au 31/12/2018

	Effectif physique	ETP
Agents permanents	541	518,74
Départs	32	
Arrivés	65	

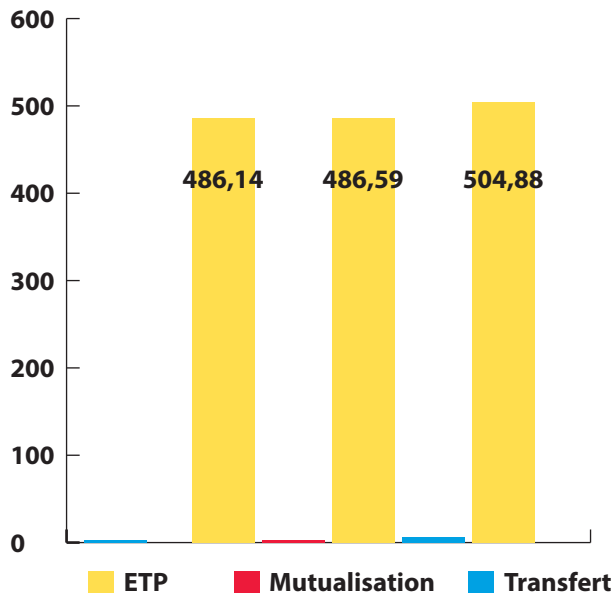
Répartition par catégorie

	Effectif physique	ETP
Catégorie A	100	95,96
Catégorie B	141	128,63
Catégorie C	300	294,16
Total	541	518,74



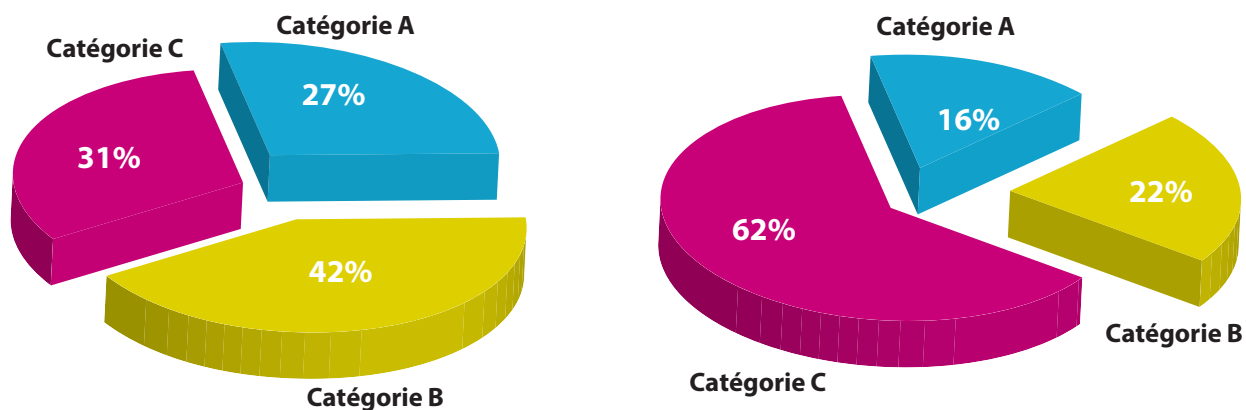
Évolution des ETP

	2016	2017	2018
Transfert	6	3,4	13,86
Mutualisation	0	3	0
ETP	486,14	486,59	504,88
Total	492,14	492,99	518,74



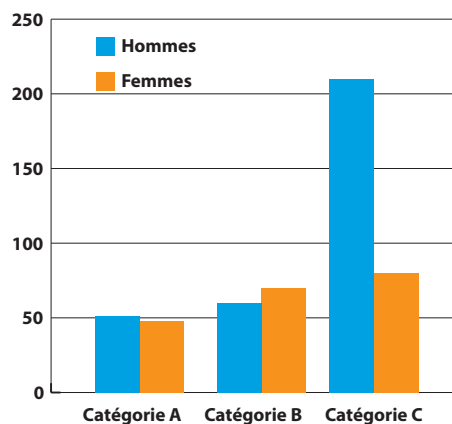
Répartition des titulaires et contractuels par catégorie d'emploi

	TITULAIRES		CONTRACTUELS	
	Effectif physique	ETP	Effectif physique	ETP
Catégorie A	69	66,65	31	29,4
Catégorie B	93	88	48	40,63
Catégorie C	265	259,15	35	35
Total	427	413,8	114	105,025

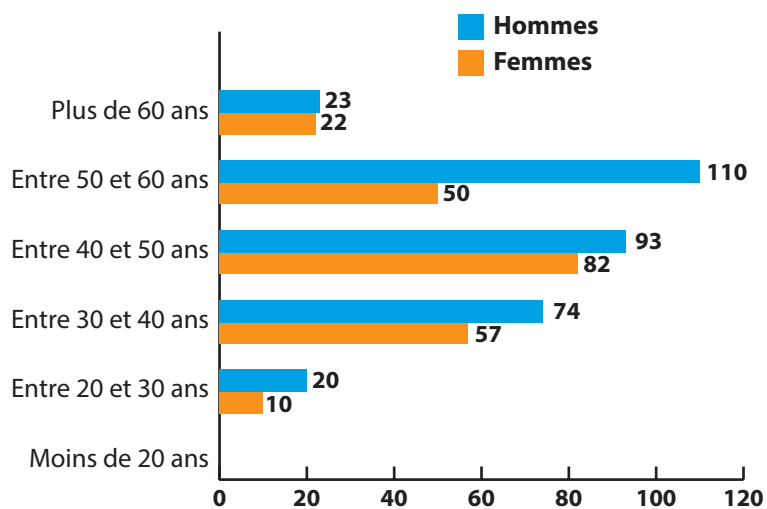


Répartition Femmes/Hommes par catégorie d'emploi

	Femmes	Hommes
Catégorie A	47	53
Catégorie B	76	65
Catégorie C	92	208
Total	215	326



Pyramide des ages



2.4 - RÉSULTATS FINANCIERS

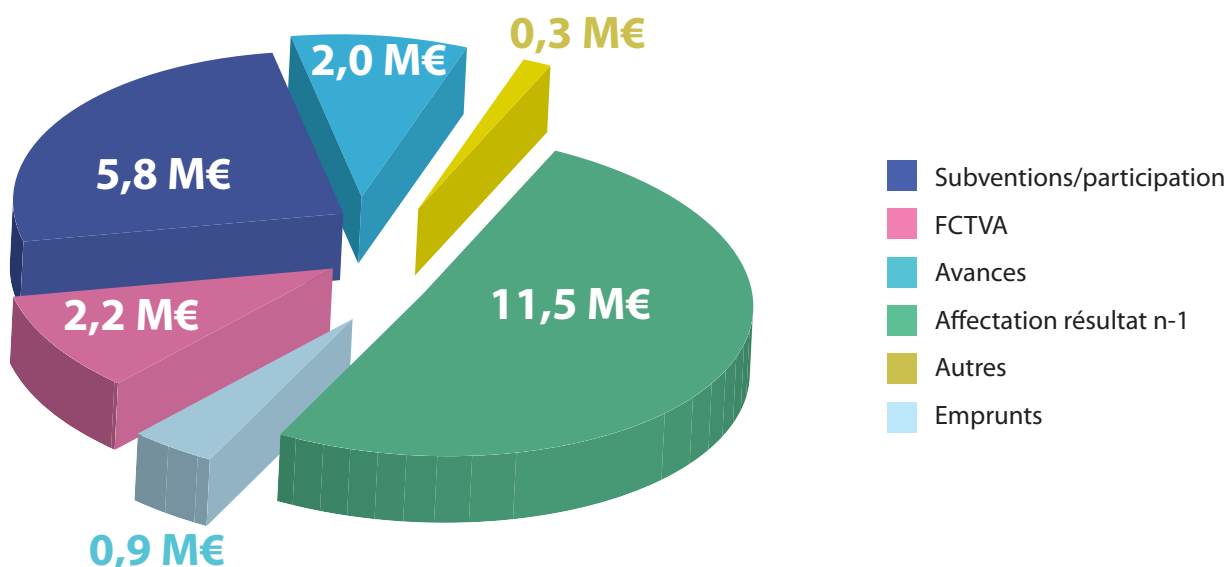
Dans son fonctionnement l'Agglo engage des recettes engage des dépenses qui restent maîtrisées, les budgets restant stables.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

L'Agglomération a souhaité promouvoir la solidarité territoriale avec ses communes membres, que ce soit au travers du Fonds de Concours pour l'Aménagement et l'Équipement des Communes (FAEC), de la répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et de la mutualisation des services.

CA BUDGET PRINCIPAL	2014	2015	2016	2017	2018
Total dépenses réelles fonct.	78,4 M€	80,3 M€	79,4 M€	83,5 M€	85,2 M€
Total recettes réelles fonct.	96,3 M€	96,1 M€	95,0 M€	100,4 M€	103,3 M€
CA TRANSPORT	2014	2015	2016	2017	2018
Total dépenses réelles fonct.	12,8 M€	13,1 M€	13,1 M€	13,4 M€	13,2 M€
Total recettes réelles fonct.	12,8 M€	13,1 M€	13,1 M€	13,4 M€	13,4 M€
CA EAU ET ASSAINISSEMENT	2014	2015	2016	2017	2018
Total dépenses réelles fonct.	5,1 M€	6,7 M€	9,6 M€	9,3 M€	3,2 M€
Total recettes réelles fonct.	11,7 M€	13,2 M€	16,7 M€	16,0 M€	12,1 M€
CA PORT	2014	2015	2016	2017	2018
Total dépenses réelles fonct.			0,4 M€	0,4 M€	0,9 M€
Total recettes réelles fonct.			0,4 M€	0,5 M€	0,9 M€

Recettes réelles investissement 2018 : 24,6 M€



Les projets FAEC validés par le conseil communautaire en 2018

Les 10 projets FAEC ont été validés en Conseil Communautaire en 2018 pour un montant de financement Agglo de

2 411 K€ HT,

sur un montant total de projet proposé par les des communes du territoire de

10,3 M € HT.

La Répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Dans le cadre du pacte financier et fiscal approuvé par le conseil communautaire du 14 avril 2016, il a été décidé de mettre en place à partir de 2016 une répartition dérogatoire du FPIC.

Cette répartition dérogatoire est de nouveau applicable en 2018 selon les mêmes conditions que les années précédentes (répartition Agglo/communes et répartition entre les communes membres).

La mutualisation des services

Dans le cadre du schéma de mutualisation, 5 services communs ont été créés : le Système d'Information Géographique (SIG), l'Instruction des Autorisations d'Urbanisme (IAU), le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), les Systèmes d'Information (SI) et la médecine préventive.

En 2018 a été créé un nouveau service commun : le réseau de lecture publique.

2.5 - LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

Le service des assemblées

Le service des assemblées est garant de l'organisation et du bon fonctionnement des diverses instances (conseils communautaires, bureaux communautaires et commissions spécifiques –CCSPL-).

Il a en charge le pré-contrôle de légalité de l'ensemble des actes de la Communauté d'Agglomération et garantit leur caractère exécutoire.

Le service des assemblées a traité 1137 actes en 2018 décomposés comme suit :

- 421** arrêtés,
- 392** décisions,
- 324** délibérations,
- 8** conseils communautaires,
- 27** bureaux communautaires,
- 4** CCSPL.

Le service de la commande publique

- Gérer et sécuriser les procédures des marchés publics supérieurs à 90 000€ HT ainsi que des concessions (de la publication de l'avis de publicité à la notification du contrat),
- Accompagnement et conseils des services acheteurs pour les marchés inférieurs à 90 000€ HT,
- Former en interne auprès des services acheteurs aux logiciels métiers compte tenu des obligations réglementaires de dématérialisation qui ont conduit au changement de Progiciels (MARCOWEB rédaction, MARCOWEB procédures, plate-forme de dématérialisation AWS),
- réaliser des ateliers référents « Commande Publique » sur les pratiques professionnelles en lien notamment avec la dématérialisation obligatoire au 1/10/2018. (Animation du réseau interne créé en 2018 des référents « Commande Publique »)
- Intervenir via Acheteurs Publics de l'Ouest Hérault (réseau local d'acheteurs publics) auprès des opérateurs économiques de l'Ouest Hérault (réunions d'information sur la dématérialisation obligatoire des procédures au 1/10/2018 à raison de 1 rencontre / mois),

Chiffres clés 2018

[**92** LOTS GÉRÉS] [**73** LOTS NOTIFIÉS]

[**6** PROCÉDURES NOTIFIÉES CLAUSÉES SOIT 2 745 HEURES D'INSERTION SOCIALE]

[**2** CONCESSIONS NOTIFIÉES POUR UN MONTANT TOTAL DE **160 982 972 € HT**]

Pour l'ensemble de l'Agglo : **256 marchés notifiés** en 2018 représentant un montant total de **34 186 358,61 € HT**.





Le service juridique

Les missions du service juridique sont au nombre de trois :

- le conseil juridique, la validation d'acte et de procédure, à la demande de tous les services de l'Agglo. L'expertise du service juridique est principalement axée sur le contenu et l'exercice des compétences de l'Agglo.
- le suivi et la gestion des sinistres et réclamations mettant en jeu la responsabilité de l'Agglo.
- le suivi et la gestion des contentieux impliquant directement ou indirectement l'Agglo.

Chiffres clés 2018

176 dossiers de conseils aux autres services de l'Agglo ont été traités.

10 dossiers ont fait l'objet de conseils d'avocats pour 23 360 € (dont 1/3 pour 3 dossiers).

44 dossiers de sinistres traités.

Les recettes encaissées par l'Agglo en 2018 concernant les sinistres s'élèvent à **85 924 €**.

11 contentieux nouveaux importants (hors commande publique) ont été ouverts et suivis en 2018. Parmi ceux-ci, aucun n'a été perdu et 3 sont déjà gagnés par l'Agglo, 8 sont encore en cours. Toutefois, le contentieux CASINO-TEOM de 2015, ouvert en 2017, a été perdu en 2018 devant le Tribunal administratif de Montpellier.

11 contentieux en lien avec les assurances de l'Agglo (expertise, petit contentieux pénal...) ont été ouverts et suivis en 2018.

Les frais d'acte de procédure ou de représentation en justice par des avocats se sont élevés à **47 350 €**.

De plus, le service juridique participe à des activités annexes dans son rôle d'expertise conseil auprès des autres services de la collectivité :

- Accompagnement et conseil depuis 2017 du service Foncier dans le cadre de l'opération de requalification du quartier du Quai Port Notre Dame de Béziers, notamment pour la résiliation amiable des baux commerciaux encore en cours ou le foncier inoccupé (Maison vicinale),
- Accompagnement et conseil pour la prise de compétence GEMAPI et le transfert des ports de Valras et de Sérignan ainsi que du domaine fluvial,
- Accompagnement et conseil de la Direction de l'Habitat sur les évolutions législatives des lois ALUR et ELAN, et pour la mise en place du dispositif des autorisations préalables de louer,
- Accompagnement et conseil avec la Direction de la Transition Énergétique et de la Gestion des Déchets sur les questions de gouvernance et de relations avec les syndicats et satellites de l'Agglo.

Une démarche de dématérialisation bien engagée

Dans le cadre de la démarche globale de dématérialisation, plusieurs chantiers ont été lancés au sein de l'Agglo (Finances, marchés publics, RH, service des assemblées, archivage électronique).

Un groupe de travail dématérialisation des courriers a été constitué avec des référents par service et Direction et s'est réuni avec pour objectifs :

- l'analyse du fonctionnement actuel et des besoins futurs,
- une réflexion autour des circuits actuels et la mise en place d'une nouvelle organisation, d'outils et de formation adaptés pour la diffusion des courriers,
- la définition des périmètres d'action et des typologies de courriers,

- la détermination des spécificités fonctionnelles et techniques,
- l'élaboration d'arborescences de classement.

La dématérialisation des courriers entrants a débuté avec la numérisation des factures "papiers" et le transfert dans la GED assurés par les agents du service accueil-courrier.

Le déploiement de la fibre

Parce que l'offre foncière et l'accompagnement à la fois technique et financier ne suffisent pas à répondre aux besoins des entreprises, l'Agglo continue de déployer son réseau fibre optique sur le territoire pour un accès au très haut débit.

Covage, délégataire du CD34, déploiera le réseau de fibre (FTTH) sur les 4 nouvelles communes membres de l'Agglomération : Alignan, Coulobres, Montblanc et Valros. Orange assure le déploiement du FTTH sur les autres communes, avec un objectif de couverture complète d'ici fin 2020.

Cette année, l'Agglomération Béziers Méditerranée a étendu son réseau fibre optique jusqu'à Lignan, Corneilhan, Lieuran, Bassan, Espondeilhan et Servian. Comme les autres communes déjà raccordées, ces communes ont mis à disposition gratuitement leurs infrastructures télécoms pour permettre le déploiement du réseau «La Fibre du Sud» et en échange l'Agglo réalisera l'installation de réseau et permettra aux communes d'utiliser des liens fibre pour leurs propres besoins (liens inter-bâtiment, vidéoprotection, téléphonie sur IP, sonorisation...). De plus, l'Agglo assure l'entretien du réseau (fourreaux et câbles) et sa maintenance (intervention en cas de coupure).

Côtés chiffres

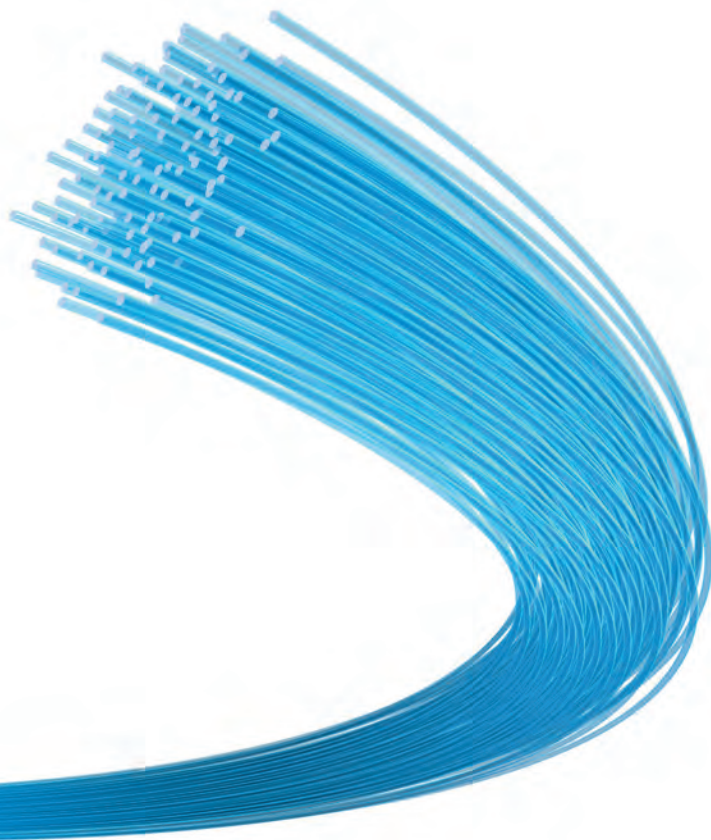
En 2018, la barre des **300** sites raccordés en fibre optique sur le réseau « La Fibre du Sud » a été franchie avec :

90 CHANTIERS FIBRE OPTIQUE RÉALISÉS EN 2018

57 RACCORDEMENTS D'ENTREPRISES FTTO

Le réseau « La Fibre du Sud » atteint 185 km à fin 2018. Depuis 2009, l'Agglomération a investi près de 13 M€ dans la construction du réseau « La Fibre du Sud ».

Les services supports de l'Agglo facilitent la mise en œuvre de projets et autres actions portées par les services plus opérationnels. De nombreuses actions sont menées au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.



3. L'ACTION DE L'AGGLOMÉRATION

3.1 - L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La modernisation des ports Béziers Méditerranée, la voie d'entrée maritime du territoire

La structuration des Ports Béziers Méditerranée doit permettre une meilleure lisibilité et visibilité du littoral portuaire de l'Agglomération et accompagner le développement de la filière plaisance-nautisme. L'Agglo assure la gestion en régie des ports Béziers Méditerranée (depuis le 1er janvier 2016 pour le port de Valras-plage et depuis le 1er janvier 2018 pour celui de Sérignan).

Le Port de Valras-Plage a une capacité d'environ 240 anneaux en bassin et 120 places sur les berges de l'Orb pour la saison estivale. Le Port de Sérignan a une capacité actuelle de 400 anneaux (320 anneaux en bassin et 80 en saison sur l'Orb).

L'Agglomération a défini en 2018 un programme de travaux en vue de la modernisation et de valorisation des ports de Valras-plage et de Sérignan et les consultations pour attribution des missions de maîtrise d'œuvre ont été engagées.

Pour l'essentiel, il s'agira :

- d'améliorer l'accueil et les services aux plaisanciers : capitainerie, sanitaires, locaux SNSM et atelier, traitement qualitatif et paysager,
- de reprendre les aménagements à terre : réseaux et enrobés lorsque nécessaire, traitement des promenades en lien avec l'espace public (mobilier urbain, éclairage économique, communication numérique...), point Environnement (point propre...) et équipements de gestion durable des effluents,
- de remettre en état les ouvrages maritimes : rénovation de sécurité des pontons flottants, reprise des quais et pontons sur l'Orb, comprenant notamment l'installation de dispositifs de biodiversité (nurseries), renouvellement des bornes réseaux (dispositifs d'économie des consommations étudiés) et des organes d'amarrage vétustes.

Compte tenu du fait que ce projet s'inscrit dans les objectifs du Plan Littoral 21, il fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'État et de la Région.

Côtés chiffres

Le coût de ce projet s'élève à **7,5 M€**



La Maison de site des Orpellières, vitrine d'un site nature d'exceptionnel

En partenariat avec les communes de Sérignan et de Valras-Plage, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée est animatrice et co-gestionnaire du site des Orpellières et des propriétés du Conservatoire du Littoral situées sur le site, dont l'ancien domaine viticole des Orpellières.

L'installation de la maison de site en porte d'entrée des Orpellières permettra d'apporter aux usagers, dès leur arrivée, des informations diverses sur l'histoire et le passé viticole du site, son système hydraulique, le fonctionnement de la zone humide, ses richesses environnementales, le patrimoine culturel. Cette structure pourra ainsi être le lieu de visites libres, visites guidées ou de sorties scolaires.

Suite à la validation en 2017 du programme général de fonctionnement de la Maison de Site, l'année 2018 aura marqué l'engagement de la phase de définition du projet, attribuée à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, scénographe, muséographe, bureaux d'études structure, VRD ...).

Pour l'essentiel, le site des Orpellières sera aménagé avec différents équipements

- La Maison de site (anciens logements ouvriers) répondant aux différentes fonctions d'accueil, de services et d'animation. L'actuel point d'information touristique de Sérignan sera réorganisé sur le site des Orpellières. Ce choix se justifie par la proximité des campings et par le positionnement stratégique des Orpellières dans le circuit touristique "vert" du biterrois (liens avec le Canal du Midi et l'arrière pays par la vallée de l'Orb),
- Le château d'eau du domaine, transformé en belvédère, sera le point de départ des parcours de découverte des Orpellières. Il sera possible d'accéder à une plateforme pour culminer au niveau haut de la citerne. Cette nouvelle fonction panoramique, marquera une signature forte pour le site,
- Le Mas Dado est le lieu d'exposition permanente et de visite de l'œuvre de l'artiste, en articulation avec le MRAC. Son accès sera maintenu sous forme de visite guidée à la demande.

La déconstruction du bâtiment des Tellines

Le site des Orpellières accueillait également un centre de vacances géré par le PEP 30 (Pupilles de l'Enseignement Public du Gard), « les Tellines », désaffecté depuis plus de 10 ans. Construit dans les années 50 et remanié dans les années 70/80, il était propriété de la commune de Valras-Plage depuis 2007 qui l'a cédé en 2018 au Conservatoire du Littoral. La parcelle en question, de 1,5 ha, est située à l'arrière du cordon dunaire des Orpellières et comprend deux corps de bâti d'environ 2.000 m². Situé en zone inondable, il était inondé au moins un mois dans l'année et constituait un point noir paysager du site naturel "sauvage". La déconstruction, sous maîtrise d'ouvrage Agglo dans le cadre de sa mission déléguée de gestion du site des Orpellières, a démarré fin 2018.

Côtés chiffres

L'enveloppe financière du site des Orpellières s'élève à **4,2 M€ TTC**

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI a été transférée à la communauté d'agglomération qui l'exerce depuis en lieu et place des communes. Elle comprend :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès aux espaces aquatiques,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La prise de compétence GEMAPI amène l'Agglomération à se substituer aux communes au sein de 5 syndicats intercommunaux de gestion de rivières.

3.2 - UNE GESTION DE L'HABITAT SOLIDAIRE

Agir pour un habitat durable et de qualité qui réponde aux besoins de la population.

Des contractualisations pluriannuelles majeures ont été conclues pour répondre aux besoins de logements abordables et d'amélioration de l'existant :

- La signature des conventions 2018-2023 portant sur la mise en œuvre d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat « Action Coeur de Ville » sur le centre ancien de Béziers et celle d'un Programme d'Intérêt Général « Revitalisation des centres villes » couvrant l'ensemble du reste du territoire.
- La signature d'une nouvelle convention des aides à la pierre 2018-2023 qui permet de soutenir financièrement la production de logements aidés et la réhabilitation de logements privés de plus de 15 ans.
- L'engagement de l'ANRU 2019-2025 en faveur de la requalification d'un secteur important du quartier de la Devèze (QPV) à Béziers (démolition de 581 logements aidés, reconstitution de l'offre en majeure

partie en dehors de ce secteur, projet immobilier privé d'envergure, équipements nouveaux en perspective, requalification de l'espace public).

En 2018, une avancée a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), puisque les membres de la CIL ont validé le principe d'une stratégie de peuplement qui propose des parcours résidentiels et préconisent une morphologie de l'habitat qui participe à l'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces contractualisations émane d'une volonté politique d'agir avec plus de lisibilité et de réactivité pour favoriser la réhabilitation de logements privés et lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne (notamment par la mise en œuvre du dispositif « autorisation de louer »).

Agir pour un bâti de meilleure qualité environnementale : La Maison de l'Habitat durable

L'Agglo depuis juillet 2016 a ouvert la « Maison de l'Habitat Durable » (MHD) service de proximité offert principalement aux administrés propriétaires d'un bien immobilier qui projette une réhabilitation plus ou moins importante.

Il s'agit d'un véritable guichet unique qui permet « intra muros » l'orientation du public (4 000 contacts enregistrés) vers des interlocuteurs spécialisés apportant une information, une ingénierie gratuite depuis 2018 et, en fonction des revenus, un soutien financier de l'Anah et/ou de l'Agglo.

Plateforme de Rénovation Énergétique

[45 ménages accompagnés dans la réalisation de travaux **]**

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre (ANAH), conventionnement de loyers privés en loyers sociaux

[38 logements conventionnés sans travaux **]**



Espace Info Energie

480 demandes
346 ménages ayant un projet de réhabilitation (montage dossier Eco Prêt à Taux Zéro, éco chèque, crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (C.I.T.E), Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Convention avec la CAF sur la lutte contre le logement Indécent (depuis 2016)

24 signalements
22 logements visités : 1 logement décent
1 logement insalubre
20 logements indécents

Autorisations de louer dans 10 communes membres (Bassan, Béziers, Boujan-sur-Libron, Corneilhan, Lieuran-Les-Béziers, Sérignan, Servian, Valras-Plage et Villeneuve-Les-Béziers)

151 demandes d'autorisation :
57 autorisations
94 autorisations sous conditions
1 refus

Aide aux travaux

144 propriétaires occupants :
2 dossiers en travaux lourds
35 dossiers en autonomie
107 dossiers en économie d'énergie

Elle accueille les propriétaires et les informe sur les aides dont ils peuvent bénéficier afin d'entreprendre les travaux de réfection nécessaires. Des spécialistes thermicien, énergéticien et en autonomie répondent aux problématiques techniques, financières et juridiques que posent les travaux. Outre ces conseils spécialisés, l'Agglo apporte aussi une aide financière pour subventionner les travaux et ainsi accompagner dans la totalité les projets de réhabilitation des logements.

L'Agglo a ainsi versé 234 841 € sur ses fonds propres aux propriétaires ayant terminé leurs travaux en 2018 et 1 291 384 € au titre de la délégation des aides Anah ont été attribués aux propriétaires occupants et bailleurs qui ont terminé leurs travaux en 2018.



Focus sur les logements sociaux

Un des objectifs de la direction de l'habitat consiste à maîtriser l'investissement financier en faveur du logement tout en accompagnant les communes dans leurs projets de développement ou de réhabilitation.

593 logements HLM nouveaux ont été déclarés d'intérêt communautaire et ont obtenu les agréments de l'Etat pour pouvoir être construits ;
• Objet OLE

Focus sur le NPNRU

L'année 2018 a été marquée par :

- La rédaction du projet urbain pour le QPV Devèze
- La préparation du dossier pour passage en Comité d'engagement du 18 octobre 2018
- La préparation du projet urbain pour le QPV Centre-ville
- Le démarrage du processus de reconstitution de l'offre démolie (1^{ère} instruction Villa Rosa et préparation de la programmation à venir)

Différents COPIL ont été organisés pour présenter les conclusions des études prescrites dans le Protocole de Préfiguration NPNRU . Certaines analyses faites alimenteront non seulement la réflexion pour préparer le plan d'actions du NPNRU mais seront également utiles au diagnostic préparant le prochain PLHI (2019).



3.3 - LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

Les différents grands projets d'aménagement

Entrée Ouest

La concertation préalable a été organisée fin 2018 laissant place aux travaux de démolition sur le QPND. Des études portant sur le réaménagement du QPND ont été engagées dans le cadre d'une procédure de concertation. Les travaux devraient débuter fin 2019.

PEM

Le protocole d'intention et les conventions financières relatives aux études ont été signées puis les études ont été engagées.

Les principes d'organisation du PEM ont été actés lors du comité de pilotage du 8 Octobre 2018 : mise en œuvre d'une passerelle côté Ouest, intégration d'une gare routière au Nord, création de parkings au Sud, lancement des études immobilières relatives aux conditions de libération des emprises SNCF.

Les modes doux

Les pistes cyclables

Concernant les travaux de développement des pistes cyclables au sein de l'Agglo, la liaison cyclable entre Tabarka et Béziers a été achevée.

Eurovélo 8

En ce qui concerne le projet d'EV8, l'année 2018 a été consacrée au montage administratif de ce dossier par notre maîtrise d'œuvre, en collaboration avec les services compétents de l'État.

Le permis d'aménager a été déposé au 1^{er} semestre de cette année 2019. Le dossier a été présenté en CDNPS et a reçu un avis favorable.

Le marché travaux sera lancé avant l'été pour un démarrage des travaux prévu fin 2019 / début 2020.

La DSP Transport

pour faire suite à la fin du contrat de service public qui liait l'Agglo à son ancien prestataire, le nouveau contrat de DSP transport a été attribué pour une durée de 10 ans à la société VECTALIA – exploitant désormais le réseau de transports public urbain BeeMob depuis le 1^{er} janvier 2019.

Concession services Abri Bus

de plus, le nouveau contrat Abri Bus a été attribué pour une durée de 15 ans à la société JC DECAUX.

3.4 - LA POLITIQUE SOCIALE AU SEIN DU TERRITOIRE

Au printemps 2018, l'équipe de la direction de la cohésion sociale a répondu à un appel à projet lancé par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduite addictives (MILDECA), « info sans intox ». Ce projet qui a eu un écho positif et une réponse favorable ce qui permettra à l'Agglo de bénéficier d'une subvention de **225 000 €** étalée sur 3 ans.

Le projet « info sans intox » aborde deux axes d'interventions que sont :

- La transformation des représentations associées aux produits psychoactifs,
- La mise en œuvre d'actions de prévention adaptées aux publics cibles.

Ainsi, il sera décliné tout au long des années 2019-2020 avec plusieurs actions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. La fin de l'année 2018 a permis aux équipes et aux élus concernés de préciser l'ingénierie et de mettre en place les cellules opérationnelles pour les actions à venir. Durant les mois de novembre et décembre, une trentaine de réunions de présentation et de rencontres (avec les élus, les prestataires et les associations expertes en la matière) ont permis l'impulsion de ce projet.

La structure de ce projet a favorisé durant la fin de l'année 2018 l'interaction des différentes thématiques de la cohésion sociale et de ses agents. En effet, la prévention de la lutte contre toutes les formes d'addictions peut être abordée au travers de la culture, de la santé, de l'éducation, de l'accompagnement à la parentalité.

Les autres projets de l'agglomération

- **le Relais Assistante Maternelle (RAM)** est composé de deux éducatrices de jeunes enfants qui accompagnent les parents et les assistantes maternelles. Elles proposent aussi des ateliers itinérants sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Le réseau rassemble 215 assistantes maternelles et fait preuve d'originalité de fonctionnement au regard des activités qu'il propose. Parmi ces actions l'on compte les ateliers musiques, motricité, des spectacles pour enfant. Ces actions affirment son succès pour les assistantes maternelles et développent son attrait pour les parents du territoire de l'agglomération.

- **La mission, « accès à la culture »** a proposé un cycle de conférences sur trois journées autour de l'approche interculturelle et des droits culturels. Les associations intervenants sur les quartiers prioritaires de la ville, ainsi que les services des communes de l'agglomération étaient présents (50 participants à chaque journée). Coût global de cette action : 5 700 € dont 3 500 € financé par la DRAC sur le volet « professionnalisation des acteurs du territoire ».
- **La mission « éducation »** a mis en place un cycle de conférences animé par Marie-Françoise Neveu en partenariat avec l'éducation Nationale et les professionnels de la petite enfance, de la protection de l'enfance et de l'animation. La thématique traitait « De l'enfant d'hier à l'enfant d'aujourd'hui : une mise à jour de nos connaissances pour mieux le comprendre et l'accompagner ». Coût global de cette action : 1 600 €.
- **La mission « santé »**, au delà de l'animation du réseau de santé, a réitéré son action « grippotour » en collaboration avec la direction des ressources humaines de l'agglomération. Les services des communes de l'agglomération ont été invités à venir se faire vacciner. En tout ce sont, 80 personnes qui ont bénéficié de cette action.

L'accompagnement social

- L'agglomération pilote et anime **le contrat de ville** dans le cadre de sa compétence obligatoire Politique de la ville. A ce titre, la direction de la cohésion sociale lance l'appel à projet, accueille environ 90 opérateurs associatifs et/ou institutionnels, accompagne la recherche de co-financement et la mise en place d'actions sur les territoires prioritaires de la ville de Béziers.

Pour ce faire, une enveloppe de 120 000€ est dédiée à l'accompagnement financier des différents opérateurs.

- **Les Projets de Cohésion Sociale (PCS)**, permettent d'accompagner grâce à une enveloppe de 30 000€ des actions en direction des jeunes et de leurs familles des communes de l'agglomération.
- **Le service médiation** œuvre tout au long de l'année auprès des communes de l'Agglomération à l'amélioration des relations sociales. Il est le pendant opérationnel du contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Il fait remonter les besoins en matière d'interventions sociales et à ce titre, accompagne les publics les plus en difficultés vers les services de droit commun.

Côtés chiffres

- La MILDECA c'est **225 000 €** de subvention,
- Le RAM : **15** ateliers musiques (20 enfants / atelier),
- 10** ateliers motricités (50 enfants / atelier),
- 7** spectacles pour petits enfants (50 enfants / spectacle),
- une matinée récréative (150 enfants),
- 55** actions Politique de la ville financées sur les QPV de Béziers,
- 11** actions financées dans le cadre des projets de cohésion sociale sur 11 communes de l'agglomération.

4. UNE STRATÉGIE TERRITORIALE PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

4.1 - UN ACCENT MIS SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2010, lors de l'élaboration du Schéma de Développement des Énergies Renouvelables, 7 sites ont été identifiés pour l'installation de centrales photovoltaïques et biogaz. Inscrit dans un schéma communautaire, le développement d'énergies plus propres s'étendra progressivement aux autres communes de l'Agglo.

Le Plan Climat Energie Air Territorial 2018-2020

La France, comme les 196 autres pays, a pris un engagement au niveau international, lors de la COP 21 en 2015, de contenir le réchauffement climatique au dessous de la barre des 2 degrés Celsius à l'horizon 2100. Cet engagement se décline dans les territoires par la mise en place d'un Plan Climat à l'échelle des agglomérations, échelle opérationnelle des politiques de transition énergétique. Le Plan Climat Air Énergie Territorial, construit en concertation avec les acteurs locaux, débute par un diagnostic sur la base duquel des objectifs sont fixés en terme de consommation d'énergie, de production d'énergies renouvelables et de qualité de l'air. Puis un plan d'actions est élaboré pour une durée de 6 ans. L'Agglo a débuté l'élaboration du plan climat en septembre 2018 pour une approbation fin 2019.

Mobilité électrique

La ville de Béziers a installé 3 bornes sur les 6 prévues initialement, les 3 autres seront commandées d'ici la fin de l'année pour une installation courant 2018. Sur le territoire de l'agglo, le Département installe 2 bornes de recharge (1 rapide et 1 accélérée) sur le parking de co-voiturage de Servian, ainsi que 2 autres bornes sur le domaine de Bayssan. L'installation de bornes de Recharge de Véhicule Electrique (IRVE) est mené grâce à la contractualisation avec Hérault Energie, financé par une subvention de l'Agglo et de l'ADEME dans le cadre du projet d'investissements d'avenir. Hérault Energies a reçu un accord de principe de 708 000 € d'aides sur un total de quasiment 1,5 millions d'euro d'investissements. Le reste étant à la charge du syndicat avec une contribution de la commune.

Achat de véhicules : L'Agglo s'engage dans l'achat de véhicules propres grâce à la participation du syndicat

qui organise et coordonne un groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques, hybrides, hybrides rechargeables ou thermiques.

Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

L'Agglomération a conventionné avec l'entreprise Objectif 54 qui se charge de valoriser les CEE. Le dispositif des CEE constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Créé en 2006, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels. Le 1^{er} janvier 2018, le dispositif est entré dans sa 4^{ème} période d'obligation pour une durée de 3 ans.

Changeons nos comportements

Intégré au projet de territoire, la thématique de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), s'avère être transversale aux compétences de l'agglo. L'EEDD comprend la sensibilisation, la formation, l'information de tous les acteurs publics ou privés, jeunes et moins jeunes. La question est comment intégrer nos objectifs de politique publique en direction de nos usagers (mobilité, réduction des déchets, des consommations énergétiques, développement des énergies renouvelables, isolation...).

Opération GD6D

Adopter de nouvelles méthodes pour provoquer des changements de comportement, tel est le parti pris de l'agglomération qui souhaite toucher des usagers non captifs aux préoccupations environnementales. Ainsi, l'agglo a travaillé de concert avec l'entreprise E3D Environnement et a lancé l'opération GD6D. Ce service nouveau associe un premier contact en porte-à-porte et un dispositif d'accompagnement personnalisé adossé à une plate-forme numérique intelligente. Chaque habitant est incité, à essayer de nouvelles actions (déchets, mobilités, énergies). Les algorithmes de la plate-forme adaptent l'accompagnement en fonction des réponses, ce suivi numérique est réalisé par mail et téléphone par des animateurs. L'Agglo instaure ainsi un dialogue positif à Béziers. L'opération a ciblé 350 foyers à population défavorisée.

En tout ce sont 990 accompagnements, soit une moyenne 5,2 accompagnements/habitant :

- 74% des foyers ont réussi le geste "éteindre les appareils électriques",
- 64% des foyers ont réussi le geste "coller le stop-pub",
- 54% des foyers ont réussi le geste "trier les bouteilles et les bocaux".

Cette opération a reçu un accueil favorable notamment avec la mise en place de bornes de tri supplémentaires et des conseils pratiques pour la réduction des consommations énergétiques vers des liens avec la Maison de l'Habitat Durable de l'agglomération. Le succès de cette opération a été possible grâce à une qualité d'écoute où les besoins des usagers ont été intégrés.

Surveiller la qualité de l'air

En convention avec Air-Languedoc, devenue ATMO Occitanie, la surveillance de la qualité de l'air est une action réalisée par l'agglomération et ATMO Occitanie. La mission générale de surveillance de la qualité de l'air se décline en plusieurs objectifs :

- Garantir la surveillance de l'air au service des territoires ;
- S'adapter aux enjeux Air/Climat/Énergie/Santé ;
- Évaluer et suivre l'impact des activités humaines ;
- Préparer l'observatoire de demain et innover ;
- Informer, sensibiliser et se concerter

FOCUS TEPCV

En 2018, l'Agglomération a installé une ombrière photovoltaïque en autoconsommation pour le parking des véhicules des bennes de collecte.

Côtés chiffres

- Mobilité électrique : Bornes IRVE 5 communes subventionnées
7 bornes IRVE et 6400 € de subventions ;
- Certificat d'Economie d'Énergie : CEE 3 primes récoltées **7328 €**
- Changeons nos comportements : Près de 2800 actions de sensibilisation de proximité.
 - **332** personnes sensibilisées par la Cellule Énergies Renouvelables et
 - Climat : **183** scolaires et **159** personnes dans le cadre d'une animation
 - collège et au sein de la Maison du Développement Durable (TEPCV) à la médiathèque.
 - Près de **2500** élèves, collégiens sensibilisés à la réduction des déchets par les ambassadeurs du tri, la chargée de prévention et l'association ARE P-b. 2018.

Qualité de l'air

- ⑥ points de mesure régulier (NO2 et benzène),
- ⑤ points de mesures des poussières

N° Vert 0 800 0800 34

le standard du Service Transition Énergétique et Prévention des Déchets. Il a enregistré plus de 9000 appels concernant des demandes de RDV encombrants, jours de collecte, calendriers, composteurs...



4.2 - LA GESTION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Raccordement pour la préservation d'une eau de qualité

L'agglomération de Béziers a mis à l'étude divers projet de raccordement en eau potable, celui MONTBLANC, des communes de Corneilhan et Lignan sur la STEP de Béziers et pour finir ceux de Cers et Portiragnes à la station de Béziers.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des schémas directeurs eau et assainissement de 2006. Ils contribuent à la préservation de la Nappe Astienne, à l'amélioration de la qualité des eaux de l'Orb et plus en aval des eaux de baignade sur les plages du territoire tout en permettant le développement des communes.

Renouvellement des réseaux

L'agglomération a oeuvré à un renouvellement des réseaux sur l'ensemble du territoire, quelques exemples : à Béziers, rue Riccioti dans le cadre de l'aménagement d'une place, réhabilitation d'un collecteur unitaire visitable avenue de la Liberté, à Serignan, avenues Vendres et Malraux dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine communautaire. Le renouvellement des réseaux géré par l'Agglo accompagne les projets des communes d'extension des réseaux dans le but d'améliorer la qualité du service aux abonnés.

Côtés chiffres

8 800 000 € de travaux réalisés en 2018 pour les seuls travaux de réseaux d'eau et d'assainissement.

La construction du réservoir d'eau potable

En 2018, l'agglomération a vu la réception d'un réservoir d'eau potable sur le site de Mercorent à Béziers ainsi que la construction du réservoir de Valros.

Les réservoirs permettront à terme la sécurisation de l'alimentation en eau des communes de Béziers, Corneilhan, Lieuran lès Béziers, Bassan, Espondeilhan,

Servian à partir du réservoir de Mercorent et la sécurisation de l'alimentation en eau de Valros.

De plus l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités sont rendues possibles par la nouvelle capacité de la station : déblocage des PLU, impact positif sur la vie économique et l'attractivité du territoire

Concernant le réservoir de Mercorent, l'implantation d'une canalisation en attente de l'arrivée des captages de l'Orb dans le cadre du schéma directeur AEP de l'Agglo.

Côtés chiffres

470 000 € de travaux réalisés en 2018.

La station d'épuration de Béziers

La station d'épuration de BÉZIERS, ouvrage critique sur le plan sanitaire, servira au traitement des eaux usées et des boues. Positionnée à BEZIERS, la station traite les pollutions de BEZIERS, SAUVIAN, CERS, VILLENEUVE et à terme celle de LIGNAN et CORNEILHAN .

2018 a également vu la réalisation de la tranche conditionnelle correspondant au traitement des boues et à la valorisation énergétique. Ces opérations ont permis l'amélioration de la qualité de l'ORB en ayant un impact positif sur la qualité de l'environnement le secteur touristique a bénéficié de plages et de milieux aquatiques de bonne qualité environnementale.

L'Agglomération a ainsi pu bénéficier d'une image attractive et de qualité grâce à un niveau technique d'installations de haute qualité. En effet, une technique membranaire a été adoptée pour le traitement des eaux, mais aussi une technique de déshydratation des boues constituant une première en France, l'incinération et la valorisation énergétique et enfin l'adoption d'une première démarche HQE pour le fonctionnement de la station d'épuration.

Côtés chiffres

3 400 000 € de travaux réalisés en 2018

5. UN TERRITOIRE QUI SOUTIENT LA CULTURE ET LE SPORT

5.1 - L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Une politique solidaire d'accès à l'enseignement artistique

Le conservatoire Béziers Méditerranée participe à l'attractivité et rayonne largement sur le territoire. Par les actions menées et le public accueilli, il constitue un lieu de vie et de rencontre qui favorise un lien social et inter-générationnel.



Le conservatoire poursuit la mise en œuvre de son projet d'établissement qui définit les grandes orientations pédagogiques et artistiques pour la période 2016-2020.

Classé à Rayonnement Départemental par le Ministère de la Culture et de la Communication depuis juillet 2015, le Conservatoire Béziers Méditerranée continue à mener des actions en faveur de la diffusion et de la création artistique sur le territoire et au-delà, du développement de l'offre pédagogique et des collaborations en réseau avec des conservatoires de la région Occitanie ainsi que des partenaires extérieurs.

Côtés chiffres

1006 élèves physiques :
86% résidents dans l'agglomération,
14% hors agglomération.

1061 élèves par spécialité :
• 787 en musique,
• 141 en danse,
• 133 en théâtre - art dramatique,
• 58 enseignants dispensent chaque semaine
2752 cours en direction des élèves.

Un établissement ouvert à tous grâce à une tarification adaptée calculée en fonction du quotient familial (à partir de 40 € par an pour un résident de l'agglomération).

Le conservatoire assure aussi une formation de haut niveau en proposant un Cycle pré professionnel complet en Danse conduisant à l'obtention du diplôme d'études chorégraphiques, passeport pour l'examen d'entrée en cycle supérieur.

De plus, totalement engagé dans l'accompagnement de public non captif de la pratique artistique, le Conservatoire dispense une formation artistique gratuite intégrée à leur emploi du temps scolaire 240 élèves en Classe à Horaires Aménagés.

En musique

École primaire des Romarins à Béziers et Collège Katia et Maurice Krafft : dès le CE1 jusqu'au brevet des collèges. Apprentissage d'un instrument associé à une pratique de groupe. Durée hebdomadaire de 3h à 4h30.

En danse

Collège Jean Perrin à Béziers. Cours de la 6^{ème} à la 3^{ème} assurés au Conservatoire sur deux demi-journées par semaine représentant entre 4h15 et 5h de cours hebdomadaires.

En théâtre

Collège Pierre Paul Riquet à Béziers. Cours de la 6^{ème} à la 3^{ème}, à raison de 3h hebdomadaire

Des partenariats variés

Le conservatoire a poursuivi de multiples collaborations avec les acteurs culturels du territoire en conduisant différentes actions artistiques et pédagogiques. La diffusion artistique a pris une place prépondérante dans la vie du conservatoire en croisant l'enseignement à l'organisation de spectacles, de stages, de master classes et de rencontres d'artistes invités.

Augmentation de la fréquentation aux spectacles

Environ 11 900 spectateurs en 2017-18

- 29 concerts/spectacles – Musique, comédie musicale, théâtre, danse
- 7 masters-class – Musique/Danse

- 2 résidences artistiques de création – Danse/Théâtre
- 2 conférences
- 16 concerts de professeurs
- 5 Concerts artistes invités

Chœur des écoles de Béziers

380 élèves, 800 parents et 600 élèves spectateurs et 15 écoles primaires de la Ville de Béziers

Festival Valras on danse :

3 600 spectateurs en juillet 2018

- 10 associations participantes ainsi que le conservatoire ;
- 6 compagnies professionnelles présentes sur le Festival ;
- 4 soirées de spectacles ;
- 15 professeurs de danse toutes disciplines confondus présents sur le Festival pour animer ateliers et cours.

Artistes invités :

- Master class Danse avec Raphael Rodriguez ;
- Master class Musique avec le Quintette « Trombania » et l'Octuor « Orion » ;
- Master class publique avec Philippe Cassard, dans le cadre de la « Belle Saison » (partenariat avec le Théâtre Sortie Ouest) ;
- Master class Musiques Actuelles Amplifiées avec Julien RAULET, guitariste.

Le conservatoire favorise la rencontre des élèves et du public avec des professionnels du spectacle vivant associés à son projet pédagogique. Lors de résidences,

les artistes contemporains partagent leur univers artistique avec les élèves et les amènent à vivre le processus de création.

Ensembles de haut niveau :

- Musique : Orchestre Symphonique Narbonne/Béziers . Concert du 30 mars 2018 à « La Parenthèse » de Servian : 460 personnes ;
- Danse : Jeune Ballet création chorégraphique de Julien Lestel « Constance » le 7 avril 2018 au Théâtre des Franciscains à Béziers : 300 personnes.

Le plan Choral : une action nouvelle en partenariat avec la DRAC et l'Éducation Nationale

Le dispositif « Plan Choral » s'inscrit dans la continuité des actions de partenariat initié avec l'Éducation Nationale par le Conservatoire depuis plus de 20 ans dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Ce dispositif de pratique vocale collective concerne les enfants des classes à horaires aménagés de l'école des Romarins, d'une part, et ceux du dispositif « Chœur d'enfants » des écoles des circonscriptions de Béziers Nord et Béziers Ville, d'autre part. A destination de toutes les classes du CE1 au CM2, il doit s'étendre à d'autres écoles du territoire dans le cadre du plan interministériel « une chorale dans chaque école ».

En complément des interventions auprès des élèves, une action de formation des enseignants de l'éducation





nationale est menée par un professeur du conservatoire. Cette action prend deux formes :

- répétition hebdomadaire d'un chœur d'enseignants
- session de formation à la direction de chœur

5.2 - LA MAM, UN OUTIL CULTUREL AU SERVICE D'UN PUBLIC LARGE

Mise en place d'un service commun de lecture publique ; une dynamique commune est enclenchée

L'Agglo a pendant l'année 2018 œuvré à la structuration d'un réseau de Lecture publique par la mise en place d'un service commun. Dans ce cadre a été organisée la signature d'une convention avec les 11 communes disposant d'une bibliothèque et le recrutement d'une animatrice du réseau des médiathèques du territoire. Enfin, pour améliorer et simplifier l'accès à la lecture pour tous, la MAM a édité une carte d'adhérent unique pour l'ensemble des usagers des médiathèques du territoire permettant entre autres : l'accès aux ressources numériques, des horaires d'ouverture étendus...

Action culturelle sur le territoire

En 2018, l'Agglo a célébré les 10 ans de la MAM avec de nombreux événements

La Journée anniversaire des 10 ans de la Médiathèque le samedi 6 octobre :

- Fête anniversaire dans les murs : expositions, performances, jeux, quizz, spectacle, fanfare... et sur le parvis : concerts, spectacles visuels, projection, film, bodega...) rassemblant près de 3 150 participants.

3 actions sur le territoire :

- un spectacle de théâtre festif à Bessan, 300 participants tout public ;
- un tournoi de jeu vidéo sur le territoire : 16 communes touchées, 11 tournois, 300 participants ;
- un spectacle donné par Francis Huster « Molière » le 17 décembre à Valras-Plage, 554 spectateurs.

Des livres à la plage, juillet août à Valras-Plage :

2018 a été la 10^{ème} édition de l'opération « des livres à la plage » ! Lectures pour tous, animations, ateliers et contes. Ont participé 15 727 lecteurs de tous âges, avec 532 heures d'ouverture tous les jours du lundi au dimanche durant les mois de juillet et août.

2018, a été aussi l'occasion d'étendre l'opération lecture vers « des livres à la piscine » organisée en juillet et août à la piscine de Servian. Nouvelle activité qui au regard de son franc succès, 361 lecteurs, 11 interventions, sera renouvelée en 2019.

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture subventionné par l'état, la MAM a piloté 3 festivals bien connus des publics désormais :

- Festival Grands Zyeux P'tites Zoreilles du 21 octobre au 04 novembre : festival petite enfance organisé avec la complicité des six bibliothèques/médiathèques municipales situées sur le territoire de l'Agglo Béziers Méditerranée et le RAM Béziers Méditerranée. 16 communes participantes.

Au total ce sont 42 actions, dont 31 sur le territoire avec : 1722 passages.

- Mangamanía du 17 février au 4 mars : Le festival continue à se déployer sur le territoire avec 60 actions (28 actions hors les murs, 32 à la médiathèque) pour un total de 1390 passages. Le festival qui en est à sa 9^{ème} édition se verra renouvelé en 2020.

• Quinzaine du jeu du 14 au 29 avril 2018 : 33 actions hors les murs et 13 organisées à la MAM. Festival en pleine évolution, La quinzaine du jeux ce sont des jeux pour tous les âges avec la participation des assistantes maternelles et des centres de loisirs (Espondeilhan, Cers, Montblanc, Sauvian, Valros et Albert Camus à Béziers).

La MAM se met au vert

Nombreux ont été les projets de découverte de la nature menés à la MAM en 2018. Echanges et plantes et boutures, grainothèque et aussi les ruches de l'agglomération : avec les premières récoltes de miel en juin avec la participation du public.

Côté chiffres

Depuis son ouverture, la MAM développe et fidélise les partenariats avec le monde éducatif, social, associatif, institutionnel.

4110 enfants des classes élémentaires et 2102 enfants de section maternelle ont été accueillis à la Médiathèque accompagnés de leurs enseignants ;

2700 enfants ont utilisé les services du médiabus. Au total, toute institution confondue,

36 720 personnes ont bénéficié d'un service de la médiathèque, ce qui correspond à plus de 1000 rdv dans et hors les murs.

Evolution du nombre des inscrits

Reconduction du label Marianne

Suite à l'audit qui s'est déroulé les 6 et 7 décembre 2018 en présence d'une auditrice AFNOR, la médiathèque a renouvelé le Label Marianne pour 3 ans, du 31/12/2018 au 30/12/2021.

Ce label récompense la MAM pour la qualité de son accueil.

Un site internet pour les enfants

La médiathèque a développé un site internet spécialement conçu pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce site a été pensé comme une porte d'accès à de multiples ressources sélectionnées par les bibliothécaires parmi les collections de la MAM ou sur internet (livres, courts-métrages d'animation, jeux en ligne, vidéos de découverte...). Il s'articule autour de grandes rubriques - lire, jouer, regarder, explorer - et autour de thèmes comme les animaux, les sciences, la musique, les langues ou les loisirs créatifs. L'utilisation d'un langage adapté et de pictogrammes en facilite l'accès, même pour les enfants ne maîtrisant pas encore la lecture. Une rubrique "Faire tes devoirs" propose des ressources en ligne pour apprendre, réviser, s'entraîner. Depuis sa

mise en ligne le 10 octobre 2018, ce sont plus de 95 000 pages qui ont été vues.

Des ateliers informatiques plébiscités par le public

La médiathèque propose des ateliers informatiques : initiation, perfectionnement et accompagnement personnalisé pour les adultes, ateliers ludo-éducatifs ou jeux vidéo pour les enfants et les adolescents. Cette programmation d'ateliers se complète par une offre de stages qui permettent une formation plus poussée sur certains thèmes comme la programmation web ou la modélisation 3D par exemple. En 2018, 412 ateliers ont réuni 4 138 participants, tous âges confondus.

Depuis 2017, la médiathèque propose des accompagnements personnalisés en informatique et multimédia. Ces permanences, ouvertes sans inscription aux abonnés, permettent à tous d'obtenir aide et conseils, de s'entraîner ou de se former sur les ordinateurs de la salle de formation ou sur son propre matériel (PC, smartphone, tablette, appareil photo numérique). Au vu du succès rencontré auprès des publics, ces accompagnements ont été développés : en 2018, 61 permanences ont accueilli 670 personnes.

5.2 - LE SPORT AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

Les centres aquatiques toujours plus utilisés par le public, les scolaires et les associations :

Piscine Léo Lagrange à Béziers : 2 bassins intérieurs, un bassin extérieur : 184 000 entrées.

Piscine Murielle Hermine à Servian : 1 bassin intérieur, un bassin extérieur : 68 100 entrées.

+3% de fréquentation en 2018 : 252 100 entrées.

Une forte hausse de la fréquentation en période estivale : **+ de 60 000** entrées du 15 juin au 31 août. De nombreuses familles et jeune public ont bénéficié des animations et des services estivaux.

Des espaces aquatiques au service des habitants du territoire

En 2018, l'Agglomération a célébré les 10 ans de la MAM avec de nombreux événements

- l'apprentissage de la natation : une priorité

10 000 scolaires soit 236 classes de primaires et près de 3 500 collégiens et lycéens.

- les loisirs et le bien être : un enjeu majeur

- **1 800** cours d'aquaform ;

- **120** stages.



Des événements devenus incontournables

- Le « **Hello Summer** » ; familial et ludique ouvert à tous pour découvrir de nouvelles activités en partenariat avec les clubs sportifs du biterrois : baptêmes de plongée, initiation au secourisme, jardin aquatique, activités ludiques sont proposées
- **Les animations thématiques** : 8 rendez-vous en 2018 : Nage avec palmes, Aqua fiesta latina, Aqua dance Floor, Fun Deep water, Aqua zumba et Kholant'aqua pour les plus jeunes.

Favoriser l'attractivité du territoire en soutenant l'événementiel sportif

En partenariat avec les clubs sportifs 10 compétitions pour amateurs et nageurs de haut niveau (de niveau départemental et régional)

- 6 compétitions ont été organisées par le Cercle des Nageurs Béziers Méditerranée ;
- 1 compétition Pass'sport de l'eau ;
- 1 compétition scolaire par l'Union des associations sportives et Lycées de L'Hérault ;
- 1 rencontre de Water-Polo ;
- 1 Gala de natation synchronisée.

Une maîtrise des coûts de fonctionnement

Le **Contrat de Performance Énergétique** est établi pour optimiser les coûts de fonctionnement et notamment des fluides. A terme, une économie de 34 % en consommation de gaz, 13 % en électricité et 28 % en eau est visée.

Les piscines en constante évolution

L'Agglo a œuvré tout au long de l'année au réaménagement de l'espace aquatique Léo Lagrange. Des opérations ont permis l'amélioration de la qualité d'accueil en direction du public, des scolaires et des associations par

l'agrandissement de l'espace cafétéria ; véritable lieu d'échange, cet espace favorise un accueil confortable des groupes et des familles. Enfin, des espaces ont été repensés pour l'accueil des maîtres nageurs et les médiateurs.

Bientôt le 3^{ème} équipement aquatique : la piscine du sud

En 2018 les travaux de la Piscine du Sud à Sauvian ont démarré. Sont prévus dans l'équipement un bassin intérieur, et un bassin extérieur de 50 m chauffé, des jeux d'eau extérieurs... Son ouverture prévue en 2020 permettra d'améliorer encore l'apprentissage de la natation, priorité pour notre territoire.

La pose de la « première pierre » s'est déroulée le 6 juillet 2018 ensuite les travaux ont débuté mi Juillet. Divers travaux ont dorénavant déjà été réalisés comme les terrassements, les réseaux, les fondations. Les travaux de gros œuvre, quant à eux, restent encore à réaliser.

6. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

6.1 - L'ÉCONOMIE, LEVIER ESSENTIEL POUR L'AGGLOMÉRATION

Des événements devenus incontournables

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a fait du développement économique et de l'emploi sa priorité. Depuis 15 ans, elle consacre en moyenne 20 % de ses investissements à cette compétence.

Les chiffres clés

18 186 entreprises implantées
et 20 621 établissements

1 600 emplois créés ou maintenus

Près de **590** 590 hectares de foncier réalisés
sur 13 parcs d'activités

135 hectares en projet

Une pépinière d'entreprises Innovosud de 950 m² sur
deux bâtiments

Un hôtel d'entreprises de 1 520 m² et 6 ateliers
(18 entreprises hébergées)

Une bourse aux locaux permettant de traiter
plus de 1 000 demandes et d'implanter 200 entreprises
sur tout le territoire.

6.2 - ACCOMPAGNER LES FORCES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Construire un espace dédié à l'entrepreneuriat : la création d'un Pôle entrepreneurial

- 2 700 m²
- Centre ville Béziers
- Coût estimatif 5,8 M€HT
- Ouverture 2022

À la fois, lieu de vie, de travail, de rencontres et d'échanges, dédiés à l'innovation technologique, à la création et au développement d'entreprises, ces tiers-lieux « entre la maison et le bureau » sont parfaitement d'actualité. Ils répondent à une demande des acteurs urbains de se retrouver dans une ambiance propice à l'entrepreneuriat, un sorte de laboratoire, une fabrique d'entreprises. « Ouvrir un tel espace au cœur de Béziers sera une opportunité unique de revitaliser le centre-ville, d'y attirer des entrepreneurs, de se placer dans une dynamique positive d'émulation. Il s'agit aussi de lutter contre l'étalement urbain et de valoriser le patrimoine architectural du centre de Béziers », indique Frédéric Lacas, Président de l'Agglo.

L'implantation des entreprises en chiffres

La bourse aux Locaux - 40 nouvelles demandes en 2018

- Cession de foncier - 110 demandes d'informations
- 118 400 m² de foncier économique pour accueillir 57 218 m²
- Plus de 360 emplois maintenus ou créés
- 4 300 000 € HT de recettes





L'Hôtel d'entreprises - Occupation au 31/12/2018 :
100% des surfaces

Subvention pour le soutien à l'écosystème de la création d'entreprises

- Initiative Béziers Ouest Hérault : Convention triennale 2016-2018, subvention 25K€ en 2018
- BGE Grand Biterrois : Convention triennale 2016-2018, subvention 20K€ en 2018

Prospection nationale et internationale

- Agence de Développement Économique de la région Occitanie ADOCC : Convention 2018 signée, subvention 10.000 € en 2018.

6.3 - ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Qu'il s'agisse d'animer et/ou de participer aux animations de développement économique du territoire, l'Agglomération est présente chaque année et encourage, par sa participation, la création de réseaux d'entreprises actifs.

En 2018, l'Agglomération à participé à 6 salons, conventions d'affaires et forums

- MAPIC (Immobilier)
- FORUM DU FINANCEMENT (Financement)
- INTERSUD (Industrie)
- SIANE (Industrie)
- ENTREPRENDRE EN BITERROIS (création d'entreprises)
- DIONYSUD (équipementiers de la filière Vitivinicole)

Plus de 25 entreprises rencontrées, ayant témoigné d'un intérêt pour un développement sur le territoire.

SALON ENTREPRENDRE EN BITERROIS

Le salon de la création, reprise et développement d'entreprises co-organisé avec la CCI et la Ville de Béziers s'est déroulé le 11 octobre au Palais des Congrès de Béziers.

En termes de résultats ce sont :

- 50 stands installés sur le parcours de la création et de la reprise ;
- 35 exposants présents ;

- 11 Réseaux d'entreprises représentés ;
- 324 visiteurs accueillis.

WORKSHOP

Nous avons accueilli en 2018 sur le WORKSHOP des entreprises régionales dont : Base Innovation, Comwatt, Mitjavila, EDF et locales dont Libwatt, Catherine Bel Architecte... Ce dernier Workshop ENR a pris une importance nouvelle grâce à nos partenaires DERBI, ENVIROBAT Occitanie et CEMATER, étaient associés la CCI Hérault et le cluster CAMDIB. Il positionne notre territoire comme un pôle industriel, technique et d'ingénierie sur les ENR/Ecoconstruction auprès des professionnels de la région.

"Bâtiments solaires : enjeux et perspectives !" a réuni plus de 120 participants

EVENEMENTS BtoB : SOIREE BUSINESS D'OC

Comme chaque année une soirée dédiée au développement de réseaux est organisée dans le cadre des actions menées au sein de l'association Cœur du Languedoc. Cette association partenariale regroupe différents acteurs : la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Béziers Méditerranée, Le Grand Narbonne, la Communauté de Commune la Domitienne, Région Léziganaise Corbières et Minervois. Cette action consiste à favoriser la création de liens entre entreprises dynamiques des différents territoires.
Plus de 200 entreprises présentes à cet événement BtoB !

6.4 - L'EMPLOI AU CŒUR DU PROJET DE SOUTIEN DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Maison du Travail Saisonnier en chiffres ce sont :

- 488 offres d'emploi proposées par 133 entreprises ;
- 20 journées de permanences littorales ;
- 17 permanences assurées en amont de la saison sur les communes de l'agglomération avec une très forte mobilisation des médiateurs de l'agglomération. Au total, 333 personnes ont été reçues ;
- 18 demandeurs d'emploi sur 20 inscrits, accompa-

gnés par le Comider dans le cadre de l'action « Mon emploi, Ma saison » réalisée le 6 juin à Valras-Plage et plus largement sur le territoire «Cœur du Languedoc ». 20 entreprises contactées et 52 projets de recrutements aboutis. Au total, le projet qui s'étend de Port Leucate au Cap d'Agde a bénéficié à 78 personnes qui ont rencontré 81 entreprises et récolté 175 offres d'emploi.

6.5 - SOUTENIR LES FILIÈRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

L'Agglomération soutient les filières à enjeux sur son territoire à travers une participation technique, promotionnelle et dans certains cas financière dans des clusters (réseau d'entreprises) ou Pôle de Compétitivité.

La filière Industrie

CAMDIB réseau d'entreprises localisées en Occitanie dont l'objectif est à la fois d'assurer le développement des entreprises locales sur des marchés de proximité permettant d'offrir un plus grand service mais aussi de venir en appui aux entreprises exportatrices. Secteurs : production industrielle, mobilier urbain et développement durable (éco-construction)

Des réseaux d'entreprises : ITS Fusion, prestataire global pour la réalisation d'ensembles mécatroniques et l'optimisation d'outil de production dans les secteurs pétroliers et industriels. Il se démarque par sa structuration en tant qu'association représentant la mécanique de pointe du territoire.

La filière ENR et Ecoconstruction

DERBI a pour mission de développer, au niveau régional, national et international, l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie. Il est un partenaire stratégique pour la promotion du territoire, et l'accompagnement technologique des entreprises.

CEMATER se positionne comme le réseau d'entreprises répondant aux enjeux de développement durable dans l'écoconstruction/écorénovation et les énergies renouvelables en Occitanie.

6.6 - LA FORMATION, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET LA VIE ÉTUDIANTE

Conventions IUT et Du Guesclin

- L'Agglo participe au développement de filières d'enseignement supérieur en y apportant un soutien financier et un accompagnement partenarial. Pour le Centre Universitaire Du Guesclin (rattaché à l'Université Paul Valéry), le soutien financier est destiné au maintien des formations existantes (60 000 €), à la mise en place de deux nouveaux DUT Carrières Sociales (25 000 €) et au développement de la recherche grâce au soutien apporté à l'Unité Mixte de Recherche Artdev travaillant





sur les liens entre « enseignement supérieur, innovation et développement du territoire » (5 000 €).

- Pour l'IUT de Béziers (Université de Montpellier), l'enveloppe est consacrée au maintien des formations existantes, au développement d'une Licence professionnelle en Réseaux et Télécommunications (R&T) et des deux DUT carrières sociales développés avec le centre universitaire de Béziers.

In'Tech Sud

L'école d'ingénierie en informatique a ouvert ses portes en septembre ! Elle doit permettre aux entreprises de s'adapter aux enjeux de la transition numérique et développer des projets qu'elles ne peuvent habituellement mener à bien. Une nouvelle session doit être proposée dès le mois de mars 2020.

Une journée portes ouvertes est organisée en décembre 2018 et en janvier 2019. Elles permettront d'élargir les candidatures reçues depuis l'ouverture de l'école ou à l'occasion du salon biterrois de l'enseignement supérieur en novembre, et pourraient également concerner des étudiants de niveau II.

École régionale du numérique

Après une première session particulièrement positive, la formation « développeur Web », de niveau BAC+2 la formation « web » a été reconduite en 2018.

6.7 - L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Labellisation

En 2018, l'office du tourisme a continué à maintenir la qualité de ses services à travers le renouvellement de la marque « Qualité Sud de France », du label « Vignobles et Découvertes » et du renouvellement du classement en catégorie 1.

Zoom sur la labellisation Grand Site d'Occitanie "Canal du Midi, Béziers" obtenu en 2018.

Deuxième activité économique régionale, le tourisme est un domaine majeur pour la région Occitanie. Il contribue à hauteur de 10% du PIB régional et génère près de 108 000 emplois.

La région Occitanie/Pyrénées Méditerranée dispose de nombreux sites patrimoniaux, culturels, naturels et historiques de forte notoriété qui concourent fortement à sa qualité et à son identité. Du fait de leur « capital image exceptionnel » ces sites constituent des éléments de promotion et d'attractivité majeurs à l'égard des clientèles nationale et internationale et contribuent au développement et au rayonnement des territoires dans lesquels ils se situent.

Pour les faire connaître, renforcer l'attractivité touristique de la région et entrer ainsi le top 10 des destinations européennes à l'horizon 2021, la Région a décidé de lancer un dispositif « Grands Sites Occitanie ».

Au terme de deux Appels à projets, 40 territoires ont intégré ce dispositif dont le projet "Canal du Midi, Béziers" porté par l'Agglomération Béziers Méditerranée, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Domitienne et la Communauté de Communes Sud Hérault.



Ainsi, les écluses de Fonsérane, le Port-Notre-Dame, le Pont-Canal, le Tunnel du Malpas, l'Oppidum d'Ensérune, l'Étang asséché de Montady et la Voie Domitienne constituent des paysages et des éléments remarquables du patrimoine de la destination.

L'aéroport Béziers Cap d'Agde Hérault Occitanie constitue une porte d'entrée essentielle du territoire. 233 584 passagers ont ainsi été accueillis en 2018.

Fonsérane : un bilan positif

Plus de 60 rendez-vous dont :

Les rendez-vous réguliers de mai à octobre :

- Les marchés de producteurs et créateurs les dimanches ;

- les matins contemplatifs : ateliers yoga, photo, tai chi... les samedi ;
- Les balades contées, certains samedi ;

Les grands spectacles :

- 3 soirées dans le cadre de l'animation "Si le canal m'était conté" ;
- 3 soirées "Piano à fleur d'eau" .

Gastronomie et patrimoine :

- 2 journées "Truck and Beer" ;
- 2 Soirées Divines.

282 215 visiteurs en 2018 contre 73 238 en 2011

Les 5 Bureaux d'Information Touristique ont accueilli 282 215 visiteurs soit une augmentation de 17,6 % par rapport à 2017 dont :

142 790 visiteurs à Fonsérane ;

139 425 visiteurs dans les 4 autres bureaux d'information.

Fonsérane

324 288 visiteurs comptabilisés en haut des écluses ;

Le spectacle immersif a été vu par 12 174 spectateurs ; 2 889 visites avec audioguide.

Itinéraires pédestres et VTT

Actuellement 36 km soit 3 circuits pédestres et 120 km soit 7 parcours VTT sont labellisés. Un nouveau sentier pédestre de 10 km labellisé en 2018.

